HSBC Asset Management

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC WORLD EQUITY PROTECT 80

ISIN : FR0014003BM1

Le FCP est géré par HSBC Global Asset Management (France), autorisé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Appelez le 01 58 13 07 07 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce Fonds Commun de Placement (FCP) est un Organisme de Placement Collectif à Valeurs Mobilières (OPCVM) relevant de la Directive européenne 2009/65/CE

Objectifs

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

Le FCP s'adresse aux investisseurs qui souhaitent tirer profit d'une partie de la hausse potentielle des marchés d'actions internationaux développés et émergents tout en bénéficiant d'une protection partielle en capital à hauteur de 80%. Il a pour objectif :

- D'offrir une protection partielle du capital net investi telle que décrite ci-dessous au paragraphe « protection partielle du capital »
- De gérer dynamiquement l'exposition du fonds aux actions internationales incluant marchés développés (avec couverture du risque de change) et émergents (sans couverture du risque de change des devises émergentes contre USD) de ce fait de participer à l'évolution des marchés d'actions et du marché monétaire, dans des proportions variables qui seront fonction notamment des conditions de marché
- Et, en cas d'évolution défavorable des marchés, d'exposer le portefeuille de façon plus conséquente au marché monétaire afin de lui permettre d'honorer sa protection.

- Le FCP est géré activement sans référence à un indicateur de référence.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

Cet objectif sera réalisé par l'utilisation de deux poches :

Actifs risqués : l'actif risqué sera principalement composé de futures sur indices actions internationales incluant marchés développés et émergents ou de paniers d'actions, et d'OPCVM. Par ailleurs le fonds pourra effectuer des opérations de gré à gré sur instruments financiers à terme fermes et conditionnels. L'actif risqué sera aussi composé de swaps/forward de change ;

Actifs non risqués : l'actif non risqué pourra être composé de paniers d'actions dont la performance est couverte via un ou plusieurs contrats d'échange sur rendement global ou TRS (Total Return Swap). La rémunération totale sera liée à celle des instruments du marché monétaire. L'actif non risqué pourra aussi être composé d'obligations et autres titres de créances libellés en euro de rating court terme minimum A-1/P-1, de swaps de taux ou de floors, et/ou d'OPCVM monétaires court terme, présentant donc un faible niveau de risque.

L'exposition aux marchés d'actions internationales peut varier entre 0% et 100%. Elle est réalisée par l'achat de paniers d'actions, d'OPCVM ou de produits dérivés sur indices actions (tels que futures et/ou options).

L'investissement sur les marchés de taux sera réalisé par l'intermédiaire d'obligations et de titres de créances libellés en euro, émis par des entités publiques ou privées, de rating court terme minimum A-1 / P-1 (selon Standard & Poors ou équivalent ou de notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion).

Le FCP peut conclure des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swaps) pour réaliser son objectif de gestion. Cet actif a pour effet d'échanger la performance des actifs détenus avec un rendement de type monétaire ou obligataire.

Le FCP pourra procéder à l'achat d'instruments financiers à terme tels que les swaps de taux, de change ou forwards de change dans un but de gestion de la protection ou couverture du risque de change. Le FCP a recours à un gap swap, instrument de couverture lui permettant de se protéger contre les risques de marché extrêmes. L'utilisation de cet instrument présente des coûts importants pour les porteurs.

Protection partielle du capital :

Etablissement délivrant la protection : HSBC Continental Europe

La protection porte sur le niveau des valeurs liquidatives futures à compter du 16 septembre 2021. La protection partielle du capital est délivrée pour chaque valeur liquidative à hauteur de 80% de la valeur liquidative de référence, soit 80 euros.

En cas de conditions de marché favorables, le FCP pourra bénéficier d'un mécanisme de cliquet : dans l'hypothèse d'une progression de la valeur liquidative de 20% par rapport à la valeur liquidative de référence, la protection du capital serait portée à 100% de la valeur liquidative de référence, soit 100 euros. Elle est valable immédiatement pour tous les porteurs et pendant cinq ans.

Quelle que soit l'évolution des marchés actions, la valeur liquidative du FCP ne descendra jamais en dessous de la protection initiale soit 80% de la valeur liquidative de référence,

En cas d'évolution favorable du marché actions à hauteur de 20% par rapport à la valeur liquidative de référence, une protection de 100% de la valeur liquidative de référence sera mise en place.

En cas de forte baisse de la valeur liquidative, un risque de désensibilisation totale et définitive aux actifs risqués est possible entraînant une gestion prudente à titre transitoire. Si le niveau d'exposition permettant d'honorer les protections, compte tenu des conditions de marché, devient non significatif, la société de gestion procédera à la dissolution du fonds et au remboursement anticipé des porteurs.

Pour en savoir plus sur les caractéristiques et conditions de la protection, se référer au prospectus du FCP.

- Les sommes distribuables de la part sont intégralement capitalisées.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- Les modalités de souscriptions et de rachats sont détaillées dans le prospectus du FCP.
  Le FCP dispose d'un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans son prospectus et son règlement.

Investisseurs de détail visés

Le FCP est à destination de tous types d'investisseurs de détail voulant se constituer une épargne.
Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 5 ans minimum.
Le capital n'est pas garanti pour les investisseurs et ces derniers doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCP.

Durée :

Le FCP n'a pas de date d'échéance.
La société de gestion peut procéder à la liquidation du FCP, si l'actif devient inférieur au montant minimum règlementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des porteurs.

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS BANK.
La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

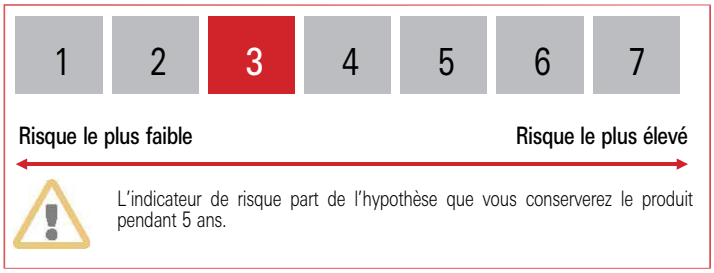

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au prospectus pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 3 560	EUR 3 670
	Rendement annuel moyen	-64,40 %	-18,16 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 730	EUR 8 730
	Rendement annuel moyen	-12,69 %	-2,68 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 280	EUR 12 860
	Rendement annuel moyen	2,84 %	5,15 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 980	EUR 13 920
	Rendement annuel moyen	19,76 %	6,83 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et octobre 2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2013 et novembre 2018. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2012 et octobre 2017. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le FCP ne disposait pas d'un historique suffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion serait sans effet pour votre investissement. Les actifs du FCP sont nc asen chez la banque dépositaire du FCP, séparément de la société de gestion et des fonds propres du dépositaire. Par nc asent, ni la faillite de la société de gestion ni celle du dépositaire ne vous fera perdre votre investissement. nc as de faillite de la société de gestion, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le FCP en redistribuant le produit de la vente ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion. Une défaillance du garant de la protection ne permettrait plus de garantir la protection de la valeur liquidative décrite dans la section "En quoi consiste ce produit ?". Dans cas, selon les performance du FCP, vous pourriez obtenir moins que prévu. Le FCP n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Par exemple, si vous investissez dans ce produit par le biais d'un contrat d'assurance-vie ou d'un contrat de capitalisation, le présent document ne tient pas compte des frais de ce contrat.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	425 EUR	1 251 EUR
Incidence des coûts annuels *	4,3 %	2,0 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,13% avant déduction des coûts et de 5,15% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00% maximum du montant investi. Ces coûts d'entrée peuvent être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des coûts d'entrée.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation car la part n'a pas encore été valorisée pour une année complète.	111 EUR
Coûts de transaction	0,14 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période minimale de détention recommandée : 5 ans

Un investissement dans ce FCP doit être considéré comme un investissement à long terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos parts sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCP avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCP ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à hsbc.client.services-am@hsbc.fr. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCP sont disponibles sur Internet www.assetmanagement.hsbc.fr - rubrique Nos Fonds . Il existe trop peu de données pour vous fournir des indications utiles sur les performances passées.
Fiscalité : La part est une part de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du FCP.
La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).
Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.